



## → Communiqué de presse

Vendredi 17 septembre 2010



### **Contrat Région-Pays du Centre Ouest Bretagne**

## **Un programme de 14,5 M€ renégocié autour de 79 projets structurant d'intérêt régional**

Instruments de mise en œuvre de la politique territoriale du Conseil régional, les contrats Région-Pays, signés pour la période 2006-2012, font l'objet d'une « clause de revoyure » à mi-parcours.

**Jean-Yves Le Drian, président du Conseil régional, et Jean-Yves Philippe, président du COB, ont signé, ce jour à Glomel, l'avenant au contrat Région-Pays du Centre Ouest Bretagne. Une révision importante qui permet de faire évoluer des projets et d'en introduire de nouveaux, notamment en matière de développement économique, services à la population et tourisme.**

Portant sur une dotation globale de **14,5 M€**, le contrat Région-Pays du Centre Ouest Bretagne comporte principalement 79 projets structurants d'intérêt régional (10,4 M€).

Le pays a choisi d'inscrire à son contrat **25 actions** (dotation Région de 2,3 M€) visant à encourager l'implantation d'entreprises **zones d'activités et immobiliers d'entreprises** dans le respect des critères Bretagne Qualiparc-

Le développement des services à la population figure également au rang des priorités avec la création de **3 maisons de santé à Ploerdut, Cléden Poher et Gourin** (dotation globale de 450 000 €) et la structuration de l'accueil des enfants et des jeunes (7 projets dotés de 1,9 M€), comme, par exemple, la construction de l'accueil de loisirs sans hébergement de Glomel.

Autre axe fort : le développement touristique et sportif à travers l'aménagement de **4 piscines** et la création d'un lieu de baignade sur le **plan d'eau de Callac** pour près de 1,7 M€ de subvention.

Cette cérémonie de signature a été l'occasion de visiter à Glomel, deux sites d'intérêt majeur :

- **le nouvel accueil de loisirs sans hébergement** (centre de loisirs ouvert pendant les périodes extra-scolaires), situé sur les rives de l'étang du Corong et installé dans un nouveau bâtiment HQE en bois (dotation Région de 187 000 €) ;

- **le nouveau bâtiment de l'ESAT** abritant à la fois un espace technique dédié aux activités d'entretien des espaces verts et une plate-forme de stockage de bois d'élagage destiné au chauffage, l'objectif étant de monter localement une filière de récupération, créatrice d'emplois pour l'établissement.

### **Une enveloppe numérique de près de 850 000 €**

La Région Bretagne souhaite assurer un développement numérique du territoire cohérent, **en laissant les collectivités libres, localement, du choix de leurs aménagements**. Elle a donc décidé de doter chaque Pays d'une enveloppe numérique, lors de la révision des contrats.

Le COB, qui a bénéficié d'une enveloppe de 849 787 €, finalise actuellement son **Schéma Directeur d'Aménagement Numérique** (SDAN) formalisant sa stratégie de développement de l'accès au très haut débit sur son territoire (architecture, modalités juridiques et techniques).



### **Le pays du Centre Ouest Bretagne en chiffres**

- **108 communes** réparties en **10 communautés de communes** -Pays de Corlay, Guerlédan, région de Pleyben, Yeun Ellez, Monts d'Arrée, Callac-Argoat, Kreiz-Breizh, Haute Cornouaille, Pays du Roi Morvan, Poher.
- **103 750 habitants** (2007),
- un territoire de **3 624 km<sup>2</sup>** (32 hab/km<sup>2</sup>).

# La révision du contrat Région-Pays du COB

---

**Après révision à mi-parcours, le Contrat Région-Pays du Centre Ouest Bretagne 2006-2012 porte sur une dotation globale de 14 482 786 € (139,70 € par habitant) :**

- une dotation de **10 390 189 €** pour l'enveloppe 2, destinée à financer les **79 projets structurants pour le Pays** (cf. tableau en annexe),
- une dotation de 2 561 995 € pour l'enveloppe 3 au titre du financement de projets locaux, définis au fur et à mesure et soumis à l'examen du comité local,
- une dotation numérique de 849 787 €,
- une dotation ingénierie de 680 815 €.

Le Pays du Centre Ouest Bretagne a décidé de se donner **2 vocations** :

- Pays pilote, exemplaire pour le développement durable en milieu rural,
- Pays d'accueil de populations autour des valeurs de solidarité du COB.

Pour y répondre, le territoire s'est fixé **3 priorités** :

- Maintien des **services à la population**,
- Amélioration des conditions de création, transmission, reprise et **développement des activités économiques**,
- Développement des capacités d'**offres de logements**.

## Une révision de grande ampleur

Le Contrat Région/Pays du Centre Ouest Bretagne s'articule donc principalement autour d'une programmation de **79 projets** d'envergure régionale pour lesquels le **taux moyen** d'intervention de la Région est de **18,19 %**.

Cette révision à mi-parcours a permis de faire évoluer des projets et d'en introduire de nouveaux : la revoyure concerne ainsi **44 projets dont 29 nouveaux** pour un montant global de subvention demandé de 6 M€, soit près de **60%** de la dotation programmée pour cette enveloppe (10,4 M€).

## Quelques exemples de projets

---

### Construction d'un accueil de loisirs sans hébergement (ALSH) à Glomel

**Ce nouveau bâtiment a été construit sur les rives de l'Etang du Corong, à environ 1 km du centre-bourg, pour accueillir les enfants (à partir de 3 ans) de la Communauté de communes du Kreizh Breizh, les mercredis et pendant les périodes de vacances scolaires (jusqu'à 100 enfants en été).**

Le projet a bénéficié d'une dotation régionale de **180 000 €** pour un coût global de **617 000 €**.

Ce nouvel accueil collectif répond à un besoin social des familles (tarifs en fonction des ressources) et permet aux enfants de pratiquer des activités ludiques et éducatives.

Le bâtiment, aménagé de plain-pied sur une surface de **471 m<sup>2</sup>**, comprend différents lieux de vie et d'activités suivant les âges, des espaces arts plastiques et bricolage, multimédia, cuisine, qui permettront de mettre en œuvre un véritable projet pédagogique. C'est le Centre Nautique et d'Animation de Glomel (CNAG) et ses deux permanentes qui assurent la gestion de cet accueil.

La CCKB, ayant inscrit l'ensemble de ses activités dans le cadre du développement durable, a choisi d'introduire la **démarche HQE** dans la réalisation de toutes ses opérations immobilières ; le projet du centre a répondu à ces exigences :

- intégration du bâtiment dans le site, préservation des arbres alentour et traitement des abords,
- traitement et évacuation au jour le jour des déchets, limitation des nuisances sonores,
- choix d'équipements électriques favorisant les économies d'énergie et la réduction des gaz à effet de serre,
- conception bioclimatique avec apports de lumière via des surfaces vitrées et utilisation optimale de l'éclairage naturel,
- utilisation des énergies renouvelables : choix de panneaux solaires et de la géothermie pour la production d'eau chaude et de chauffage ;
- choix des matériaux de construction : agglo pour sa forte inertie lors des périodes ensoleillées et chaudes, et bois pour l'habillage extérieur ;
- ventilation performante, dynamique, alimentée par l'énergie solaire, pour une meilleure qualité de l'air intérieur.

A noter que la **signalétique** de l'ouvrage sera **tri-lingue (français, anglais, breton)**.

Reste désormais à acquérir du **mobilier** et des **équipements**, notamment pédagogiques, dans la même logique : jeux en bois issus de forêt durablement gérées, par exemple.

### **D'autres projets d'accueil enfance et petite enfance**

Le pays, s'étant fixé comme priorité le développement des services à la population, **7 projets** concernent la structuration de l'accueil petite enfance et enfance (dotation globale de la Région de **1,9 M€**).

## Construction d'un bâtiment à l'ESAT de Glomel abritant une plate-forme de stockage bois

**L'Etablissement spécialisé d'aide par le travail a entrepris de créer un bâtiment abritant à la fois un espace technique dédié à ses activités traditionnelles d'entretien d'espaces verts et une nouvelle plate-forme de stockage de bois destiné au chauffage.**

Ce projet a bénéficié d'une dotation de la Région de **150 000 €** pour un coût global d'investissements de **747 122 €**.

Une partie de la construction accueille l'ensemble de l'activité première de l'ESAT : ateliers, zone de stockage du matériel, bureaux, vestiaires et sanitaires, tandis que l'autre est affectée au stockage du bois sous forme de **copeaux** ou de **plaquettes**, avant livraison soit à des particuliers, soit à des collectivités pour l'alimentation de leurs chaudières bois.

Le bâtiment est volontairement d'une volumétrie simple à structure charpente métallique. La pente sud de la toiture sera recouverte de cellules photovoltaïques pour la production d'électricité solaire.

### **Vers une filière locale bois-énergie**

Cette nouvelle plate-forme pourrait être le point de départ d'une nouvelle filière locale de bois-énergie.

Sur le territoire du Centre Ouest Bretagne, seul le bois industriel et, à un degré moindre, le bois forestier, sont actuellement exploités. Le projet vise donc à mettre sur pied une filière complète de récupération du **bois issu de l'élagage**, que celui-ci provienne de travaux agricoles, publics (DDE) ou privés.

L'opération consiste à broyer sur place le bois élagué, puis à le transporter vers la plate-forme, l'ESAT de Glomel étant gestionnaire de l'ensemble du dispositif.

Ce projet permettra à la fois de lutter contre le gaspillage, de développer localement une filière technique autour de l'utilisation de cette ressource, de participer à la diversification des sources d'énergie et de créer des emplois au sein de l'ESAT. Le conditionnement de bois de chauffage sera en effet un complément saisonnier pour les personnels de l'ESAT, garantissant une activité pleine sur l'année pour les ouvriers.

# Les 79 projets structurants du contrat Région-Pays du COB

## (projets de l'enveloppe 2)

<b>PROJETS</b>	<b>BUDGET</b> (total / part Région)
<b>Pour une définition de stratégies territoriales de développement économique et social</b>	
Création d'une ZA à vocation artisanale au Faouët	847 500 € / <b>126 922 €</b>
Création d'une ZA à vocation artisanale et de services - Commune de Locmalo	150 000 € / <b>22 500 €</b>
Extension – 2ème tranche du Parc d'activités de Kerguiniou - Callac	930 000 € / <b>139 500 €</b>
Extension Est et requalification de la ZA de Guergadic – Mûr de Bretagne	337 527 € / <b>50 630 €</b>
Extension Ouest ZA de Guergadic– Mûr de Bretagne	573 686 € / <b>85 786 €</b>
Requalification de la ZA de Lanviliou existante à Coray	55 000 € / <b>8 250 €</b>
Aménagement de la zone de Lanviliou à Coray – Création d'un lotissement - 1ère et 2nde tranche	739 433 € / <b>112 500 €</b>
Aménagement de la zone de Kroas Lesneven Châteauneuf du Faou - Création d'un lotissement – 1ère tranche	322 892 € / <b>45 000 €</b>
Extension du PA de Kerjean - Rostrenen	963 060 € / <b>144 459 €</b>
Aménagement de la ZAC de Kergorvo (Carhaix-Plouguer)	1,6 M€ / <b>201 441 €</b>
Requalification de la ZA de Goperen- Glomel	219 869 € / <b>7 590 €</b>
Requalification de la ZA de La Garenne - Rostrenen	657 572 € / <b>98 635 €</b>
Travaux d'aménagement pour l'extension de la zone d'activités de Ty Hémon en Lothey	270 908 € / <b>22 500 €</b>
Extension et requalification de la ZA de Kerjoly - Corlay	522 238 € / <b>78 335 €</b>
Extension/requalification du Parc d'activités de Kerherve (Cleden-Poher)	1,5 M€ / <b>223 406 €</b>
Création d'un atelier-relais - Callac	280 000 € / <b>39 000 €</b>
Création d'un atelier relais sur la ZA de Lanviliou à Coray	465 000 € / <b>69 750 €</b>
Bureaux-relais - Rostrenen	546 900 € / <b>82 035 €</b>
Hôtel d'entreprise (Atelier) - Pleyben	386 106 € / <b>45 000 €</b>
Hôtel d'entreprises (bureaux) - Pleyben	1,3 M€ / <b>114 555 €</b>
Réhabilitation d'un site industriel à Saint Guen	354 778 € / <b>41 250 €</b>
Réhabilitation d'une friche industrielle en Hôtel d'Entreprises - Plonévez du Faou	1,7 M€ / <b>253 553 €</b>
Réhabilitation d'une friche industrielle en hôtel d'entreprises à Meslan	880 000 € / <b>120 000 €</b>
Création d'un Hôtel d'entreprises à Locmalo	450 000 € / <b>68 000 €</b>
Création d'un pôle d'accueil de micro-entreprises oeuvrant dans le développement durable – « Pôle bio » Mur de Bretagne	469 544 € / <b>82 500 €</b>

<b>Pour une exemplarité des démarches environnementales</b>	
Création d'une plate-forme de stockage-bois destinée au chauffage - Glomel	364 500 € / <b>75 000 €</b>
Création d'un pôle « 3 R » Réseau relais ressources à Kernascleden - Equipement complémentaire de la « Maison de la Chauve-Souris »	379 300 € / <b>75 860 €</b>
Restauration de l'étang de Pontigou à Langonnet	66 072 € / <b>13 214 €</b>
Etang du Dordu - Langoëlan: valorisation de zone humide	108 220 € / <b>21 644 €</b>
Création d'un Pôle Chanvre - Lanrivain	300 000 € / <b>75 000 €</b>
Participation au dimensionnement économique de la station d'épuration de Châteauneuf du Faou	500 000 € / <b>75 000 €</b>
<b>Pour une Bretagne équitable et solidaire</b>	
Création d'une structure d'accueil et d'animation pour l'enfance et la jeunesse sur Trégourez	986 786 € / <b>270 000 €</b>
Maison de l'enfance – Châteauneuf du Faou	1,8 M€ / <b>600 000 €</b>
Construction d'un accueil collectif de mineurs (à partir de 3 ans) sur la commune de Glomel	613 736 € / <b>180 000 €</b>
Construction d'un accueil collectif de mineurs (à partir de 3 ans) sur la commune de Saint Nicolas du Pelem	613 736 € / <b>180 000 €</b>
Amélioration des conditions d'accueil - ALSH Keraudrenic à Langonnet	500 000 € / <b>150 000 €</b>
Construction d'un bâtiment d'accueil des activités liées à la jeunesse et à la petite enfance - Brennilis	986 697 € / <b>290 909 €</b>
Construction d'un bâtiment pour un Centre de loisirs sans hébergement - Pleyben	7000 000 € / <b>210 000 €</b>
Construction d'une classe maternelle et d'une salle de repos à l'école publique -Berné	188 400 € / <b>47 000 €</b>
Construction d'un groupe scolaire maternelle/primaire – Brasparts	600 000 € / <b>60 000 €</b>
Construction d'un restaurant scolaire -Plouray	570 000 € / <b>60 000 €</b>
Réorganisation du Groupe scolaire de Plounévêzel	600 000 € / <b>120 000 €</b>
Réhabilitation de l'école publique bilingue - Saint-Rivoal	127 650 € / <b>31 912 €</b>
Construction du Foyer de Jeunes Travailleurs - Carhaix	2,7 M€ / <b>810 000 €</b>
Maison de santé pluridisciplinaire à Gourin	1,5 M€ / <b>294 000 €</b>
Construction d'une maison de santé pluridisciplinaire à Ploerdut	553 200 € / <b>110 640 €</b>
Construction d'une maison de santé pluridisciplinaire à Cléden Poher	210 000 € / <b>42 000 €</b>
Dynamisation du tissu économique local : valorisation et reconquête d'un espace public paysager du cœur de ville désaffecté de Rostrenen	293 900 € / <b>44 085 €</b>
Création d'espaces d'activités de loisirs et culturelles Maison des associations – Rostrenen	481 992 € / <b>79 760 €</b>
Construction d'un espace dédié aux services publics - Loqueffret	17000 € / <b>34 000 €</b>
Réhabilitation de l'étage de la Maison du développement à Corlay	390 000 € / <b>112 454 €</b>
Construction d'un espace technique dédié aux activités d'entretien de l'environnement - Glomel	548 000 € / <b>75 000 €</b>
Innovation sociale au travers d'une expérimentation de refonte du service déchets	650 000 € / <b>90 000 €</b>

<b>Pour la mise en place concertée d'un véritable service public de la culture</b>	
Centre de valorisation, d'interprétation et de formation des Vieilles charrues - Carhaix	2,4 M€ / <b>300 000 €</b>
Ecole de musique à Le Faouët	970 000 € / <b>194 000 €</b>
Aménagement du Pôle culturel et associatif de l'îlot de la Maison bleue à Spézet	559 831 € / <b>111 966 €</b>
Construction d'une salle de rencontres, des loisirs et de la culture - Pleyben	2,6 M€ / <b>300 000 €</b>
Création d'une médiathèque (Poullaouen)	266 000 € / <b>25 000 €</b>
<b>Pour un développement touristique et sportif et des loisirs de qualité</b>	
Village écologique - CAUREL	373 330 € / <b>48 916 €</b>
Labellisation du Gîte d'étape communal en « Rando-Gîte » - Plouguernevel	338 807 € / <b>27 508 €</b>
Parc résidentiel de loisirs Développement d'une offre d'hébergement de grande capacité – Kernascleden	493 095 € / <b>73 964 €</b>
Bâtiment d'accueil pour les activités touristiques à Botmeur	221 359 € / <b>44 272 €</b>
Création d'un complexe touristique, associatif et sportif (Poullaouën)	378 312 € / <b>160 000 €</b>
Restauration de l'ancienne gare de Guiscriff - Equipement lié à la mémoire ferroviaire - la voie verte « Concarneau-Morlaix »	770 529 € / <b>160 000 €</b>
Aménagements intérieurs des espaces couverts de l'Abbaye de Bon Repos - Saint Gelven	269 279 € / <b>53 855 €</b>
Extension du Musée rural de l'éducation Bothoa	340 759 € / <b>68 152 €</b>
Maison de l'archéologie à Plussulien	168 000 € / <b>32 295 €</b>
Restauration des remparts du château des Rohan - Création d'un espace muséal autour des Bains de la Reine - Guémené sur Scorff	650 000 € / <b>130 000 €</b>
Pôle structurant d'animation de l'étang Neuf à Saint-Connan	2,3 M€ / <b>240 000 €</b>
Aménagement du site de Beau rivage à Caurel	89 540 € / <b>17 908 €</b>
Création d'un espace d'animation et d'activités pédagogiques aux abords du plan d'eau de Callac	372 000 € / <b>74 400 €</b>
Restructuration de la piscine municipale de Huelgoat	1,4 M€ / <b>132 000 €</b>
Création d'un centre d'animation aquatique - CC du Kreiz-Breizh	2,7 M€ / <b>525 920 €</b>
Equipement de la piscine à Le Faouët	4,2 M€ / <b>836 791 €</b>
Restructuration de la piscine municipale de Gourin	435 000 € / <b>87 000 €</b>
Travaux d'isolation et mise en place d'un chauffage : gymnase Albert Montfort - Callac	290 000 € / <b>58 000 €</b>
Réhabilitation de la halle des sports de Corlay	513 280 € / <b>98 667 €</b>
Aménagement des locaux du Club de Canoë Kayak de Guerlédan	200 000 € / <b>40 000 €</b>
Construction d'une salle pédagogique, adaptation et diversification de l'offre pour la base nautique itinérante du roi Morvan	146 322 € / <b>39 000 €</b>

# **Les contrats Région - Pays : mode d'emploi**

---

**La politique territoriale du Conseil régional de Bretagne (les contrats Région –Pays) est construite autour d'une enveloppe globale impliquant la définition de priorités et de projets d'envergure régionale ainsi que quelques projets d'intérêt plus local. La collectivité souhaite ainsi créer un maillage de pays complémentaires et non concurrents pour parvenir à un développement solidaire de la Bretagne.**

Au croisement des priorités régionales et des projets de chaque territoire, les contrats Région-Pays définissent les actions structurantes à mettre en œuvre. Le budget qui leur est consacré jusqu'en 2012 s'élève à 276 M€.

## **4 enveloppes dédiées au financement de projets**

Chaque contrat Région - Pays est défini autour de 4 enveloppes distinctes :

- la 1<sup>ère</sup> recense l'ensemble des interventions de la Région sur le Pays dans le cadre de ses politiques (investissements immobiliers dans les lycées, infrastructures et transports...) ; ces actions qui sont financées par ailleurs n'entrent pas dans le contrat proprement dit.
- la 2<sup>ème</sup> est destinée à financer des projets structurants pour le Pays et présentant un intérêt régional. Elle comprend les opérations placées au cœur des négociations et décidées conjointement par la Région et le pays.
- la 3<sup>ème</sup> est utilisée pour le financement de projets plus locaux, définis au fur et à mesure et soumis à l'examen du comité local.
- une 4<sup>ème</sup> enveloppe a été ajoutée en 2009. Afin d'assurer la cohérence du développement numérique de la Bretagne tout en laissant les collectivités libres des aménagements sur leur territoire, la Région a doté chaque pays d'une enveloppe numérique. Au total, ce sont 16 M€ qui ont été accordés aux pays lors de la révision afin de leur permettre de financer différents types de projets :
  - des infrastructures visant à accroître le débit pour parvenir à une couverture en très haut débit ;
  - des actions en faveur du développement des usages : e-administration, lutte contre la fracture numérique, services aux entreprises ;
  - des études : plan directeur optique, stratégie de développement des usages...

Des crédits d'ingénierie complètent ces enveloppes afin de donner aux Pays les moyens de suivre et d'analyser l'évolution de leurs projets.

## **Le comité local**

Composé notamment des signataires du contrat et des conseillers régionaux du territoire, le comité local est le lieu de suivi de l'avancement des grands projets figurant dans les deux premières enveloppes. Il sélectionne, par un vote à la majorité, les projets d'envergure locale de la 3<sup>ème</sup> enveloppe ainsi que les projets numériques.

## Une révision à mi-parcours

Trois ans après sa signature, chaque contrat Région - Pays fait l'objet d'une révision permettant, à la Région et au Pays, d'apprécier la mise en œuvre du contrat dans son ensemble et de faire évoluer la liste des projets. Courant 2009, les 21 contrats Région - Pays ont été révisés et font aujourd'hui l'objet de signature d'avenants.

Basé sur des échanges entre la Région et les territoires, le processus de révision a permis de mettre en avant la qualité des projets réalisés. La Région s'est montrée particulièrement attentive à la cohérence territoriale des projets et à la manière dont ils intègrent les exigences du développement durable. Elle veille, par ailleurs, à leur participation au développement culturel du territoire ainsi qu'à leur contribution à la valorisation du bilinguisme ; ces deux aspects ont été pris en compte dans la quasi-totalité des projets présentés.

Tous les Conseils de développement ont été amenés à participer à la démarche de révision, en participant aux choix opérés localement et en communiquant un avis à la Région afin de lui faire part de leur analyse sur les propositions qui lui étaient transmises.

Ainsi, au terme de cette révision, 710 projets sont inscrits dans le cadre de la 2<sup>ème</sup> enveloppe des contrats Région – Pays.

Cette période de révision a également révélé le fait que la contractualisation à l'échelle des Pays a été le **moteur d'un réel dialogue entre les élus locaux**. De même, la forte implication des conseils de développement dans le processus de révision et la qualité des avis émis sur les propositions des Pays sont à relever, témoignage de la vitalité du dialogue local.



### Les 21 projets d'avenants aux contrats de pays en chiffres

- 253 nouveaux projets,
- 154 projets renégociés,
- 210 projets abandonnés,
- soit, un total de 710 projets accompagnés par la Région dans le cadre de l'enveloppe 2.